













## Frais de recherche de documents

Réédition de relevé de compte (compte de dépôt, titres, devises, épargne) postérieur au 31/12/2011	<b>8,50 €/relevé</b>
Réédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes (IFU, déclaration fiscale, récapitulatif annuel des frais bancaires...) postérieur au 31/12/2011 (hors chèque)	<b>15 €/document</b>
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	<b>6 €/chèque</b>
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois	<b>16 €/chèque</b>
Délivrance d'attestations de solde de compte (titres, épargne, assurance-vie, compte de dépôt)	<b>37,50 €/attestation</b>
Frais de recherche sur crédit	
▪ Sans désarchivage physique du dossier	<b>25,50 €/crédit</b>
▪ Avec désarchivage physique du dossier	<b>51 €/crédit</b>
- Mini.	<b>51 €/crédit</b>

### BON À SAVOIR

Pour toute demande dont le coût total est supérieur à **51 €**, un devis préalable sera établi.

## Zoom sur le Droit au Compte

### Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)
- La domiciliation de virements bancaires
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques
- Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA
- L'accès au service de banque en ligne (consultation/virement interne).
- Une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte)<sup>(10)</sup> permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois
- La réalisation des opérations de caisse

**Gratuit**







## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Cartes <sup>(9)</sup>

#### BON À SAVOIR

À chaque paiement ou retrait avec une carte sociétaire (réservée aux clients agréés sociétaires) le Crédit Agricole d'Ile-de-France verse **0,01 €** en faveur d'un fond mutualiste destiné à la réalisation de projets de développement local.

#### BON À SAVOIR



Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

### COTISATION CARTES




#### Cartes de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte <sup>(10)</sup> ▲●	16 €/an
Maestro	37 €/an
Eko <sup>(11)</sup>	37 €/an
MasterCard Mozaïc Black avec contrôle de solde (12-17 ans inclus)	12 €/an
Carte de paiement majeur protégé	31 €/an

#### Cartes de paiement international à débit immédiat

 Cartes internationales Visa ou MasterCard (hors contrat Offre Globe Trotter) <sup>(12)</sup>	43 €/an
 Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard <sup>(12) (13)</sup>	132 €/an
Carte Mastercard Globe Trotter	2 €/mois

#### Cartes de paiement international à débit différé

 Cartes internationales Visa ou MasterCard <sup>(12)</sup>	42 €/an
 Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard <sup>(12) (13)</sup>	130 €/an
 Cartes internationales Visa Infinite ou World Elite MasterCard <sup>(12)</sup>	300 €/an

#### Cartes avec paiement par crédit renouvelable <sup>(12) (14)</sup>

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
Cart'LIB	43 €/an	42 €/an
Gold Cart'LIB <sup>(13)</sup>	132 €/an	130 €/an

#### Cartes de retrait

Carte de retrait majeur protégé	31 €/an
Libre Service Agence Caisse Régionale (LSA CR) <sup>(15)</sup>	Gratuit

#### Cartes plus commercialisées

(cf. P. 26).



## Virement SEPA

Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Économique Européen (EEE) (ex : Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 31.



Émission de virement SEPA ▲●<sup>(21)</sup>

Frais par virement SEPA occasionnel (avec coordonnées bancaires correctes)	Internet <sup>(23)</sup>	Agence
Vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Vers un compte détenu dans une autre banque <sup>(20)</sup> (y compris LCL et Caisses Régionales du Crédit Agricole hors Ile-de-France)	<b>Gratuit</b>	<b>3,50 €/opération <sup>(22)</sup></b>

Virement SEPA permanent	Internet <sup>(23)</sup>	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Frais par virement		
■ Vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
■ Vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	<b>Gratuit</b>	<b>1 €/virement <sup>(24)</sup></b>

### Émission d'un virement SEPA instantané

Via le service de banque à distance du Crédit Agricole En Ligne (CAEL) [www.ca-paris.fr](http://www.ca-paris.fr) <sup>(8)</sup>

Vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	<b>1 € <sup>(24)</sup></b>
---	----------------------------



Réception de virements SEPA (y compris instantané) ▲● **Gratuit <sup>(20)</sup>**

## Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (T.I.P.)



Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **Gratuit**



Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **Gratuit**

Mise en place d'une autorisation, limitation ou blocage sur un prélèvement SEPA à la demande d'un client **Gratuit**

Opposition ou contestation d'un prélèvement SEPA à la demande d'un client **Gratuit**



Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **Gratuit**

## Virement de trésorerie émis vers un compte en France

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire	
■ Frais d'émission	<b>23 €</b>

## Chèque

Chéquier renouvelé automatiquement et remis à l'agence **Gratuit**

Délivrance de chéquier non barré et endossable hors droit de timbre **Gratuit**

Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale **Gratuit**

Paiement d'un chèque remis à l'ordre d'un tiers hors interdiction bancaire (date de valeur : jour) <sup>(4)</sup> **Gratuit**

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲<sup>(25)</sup> **13,20 €**

Frais d'envoi de chéquier en courrier suivi (à domicile ou dans une autre agence) **3 € + frais postaux**

Chèque non standard (traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire) **12,70 €**

Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision **9,60 €**



Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur (prix forfaitaire) **12,70 €**







<b>Retrait d'espèces par carte</b>	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Ile-de-France et d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>
Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire**)	<b>25 retraits/an inclus, en euro ou en devise puis 1 €/retrait</b>
Retraits d'espèces hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire**)	<b>10 retraits inclus par an puis 3 €/retrait</b>

\*\* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.ca-paris.fr](http://www.ca-paris.fr), rubrique « Tarifs ». <sup>(8)</sup>

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire ou de souscription d'une autorisation de découvert. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

### Offres groupées plus commercialisées

(cf. P. 26).



## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

**8 €/opération**

- Plafond de **32 €/jour**

- Plafond de **80 €/mois**

Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique <sup>(29)</sup> et/ou titulaires du service bancaire de base

**4 €/opération**

- Plafond de **16 €/jour**

- Plafond de **20 €/mois**

### Opérations particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire **95 €**

Frais par mise en place (paiement direct) de pension alimentaire **95 €**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur **10 % du montant de la créance du Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100 €**

[Retour au sommaire](#) ↑**Incident de paiement**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	<b>12,50 €</b>
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France) <sup>(31)</sup> :	
- Par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 €	<b>30 €</b>
- Par chèque impayé d'un montant > à 50 €	<b>50 €</b>
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	<b>22 €</b>
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	<b>18,20 €</b>
Frais de déblocage de fonds	<b>8,10 €</b>
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) <sup>(32)</sup> :	
- Par prélèvement d'un montant > 20 €	<b>20 €</b>
- Par prélèvement d'un montant ≤ 20 €	<b>Plafonné au montant du prélèvement rejeté</b>
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	<b>13 €</b>

Le cumul des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : commissions d'intervention, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, lettre d'information préalable pour chèque sans provision, lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, est plafonné à **300 € par mois**.

Plafond de frais d'irrégularités et d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« offre composée du socle Compte À Composer et du Module Protégé » au titre des articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

**25 €/mois**







# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

[Retour au sommaire ↑](#)

## Épargne bancaire

Livret Jeune Mozaïc	<b>Gratuit</b>
Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret Sociétaires <sup>(37)</sup>	<b>Gratuit</b>
Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret d'Épargne Populaire	<b>Gratuit</b>
Livret A	<b>Gratuit</b>
Dépôts à terme	<b>Gratuit</b>
Plan Épargne Logement	<b>Gratuit</b>
Frais de transfert de comptes d'épargne (PEL, CEL, LEP et PEP) vers d'autres banques hors Crédit Agricole	<b>80 €</b>
Actilibre <sup>(52)</sup> (service de gestion des excédents de trésorerie, notamment Écopage)	<b>1 €/mois soit 12 €/an</b>

## Placements financiers

Ouverture d'un compte-titres, d'un Plan d'Épargne Boursière (PEB), d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA)	<b>Gratuit</b>
Assurance-vie, PER	<b>Nous consulter</b>

## Ordres de bourse

Encaissement des coupons	<b>Gratuit</b>
Amortissements d'emprunts	<b>Gratuit</b>

Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)

	Sur Bourse française (actions, obligations, CCI <sup>(40)</sup> , bons)	Sur Bourse étrangère <sup>(41)</sup>
Par InvestStore Integral (service destiné aux investisseurs actifs)	<b>Ordre &gt; 1100 € = 0,09 % Ordre ≤ 1100 € = 0,99 €</b>	<b>0,50 %</b>
Par InvestStore Initial	<b>0,50 %</b>	<b>0,50 %</b>
Par Agence ou Plateforme bourse (Tél. 08 00 11 75 75) <sup>(38) (39)</sup>	<b>1,20 %</b>	<b>1,20 %</b>

Oppositions sur titres guichet détenus matériellement	<b>12,70 € + frais Euronext</b>
Souscription et vente de titres non cotés	<b>1,20 % du montant de la souscription</b>
- Maxi.	<b>1 000 €</b>
Conversion de titres	<b>17,20 €/ligne</b>
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) <sup>(42)</sup>	<b>0,02 %</b>

## OPC <sup>(43)</sup>

*Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.*

Frais de souscription OPC Crédit Agricole (hors frais émetteur)	<b>Gratuit</b>
Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole (hors frais émetteur)	<b>0,50 %</b>
- Maxi.	<b>500 €</b>
OPC étrangers	<b>Nous consulter</b>

<b>Or</b>	<b>Nous consulter</b>
-----------	-----------------------

















[Retour au sommaire](#) ↑

# ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

## Protection des personnes

Complémentaire Santé	<b>Nous consulter</b>
Assurance des Accidents de la Vie	<b>Nous consulter</b>
Assurance Dépendance	<b>Nous consulter</b>
Téléassistance	<b>Nous consulter</b>
Assurances décès	<b>Nous consulter</b>
Garantie obsèques	<b>Nous consulter</b>
Crystal Studies : Assurance santé des étudiants à l'étranger	<b>Nous consulter</b>





## Protection des biens

Assurance Auto et 2 roues	<b>Nous consulter</b>
Assurance Multirisque Habitation, Garantie Locative, Télésurveillance	<b>Nous consulter</b>
Assurance Tous Mobiles	<b>Nous consulter</b>

## Protection contre les risques de la vie quotidienne

Protection juridique et Responsabilité civile	<b>Nous consulter</b>
---	-----------------------

## Autres assurances <sup>(30)</sup>

SécuriTRESORERIE jusqu'à 3000 € (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017	<b>De 1,35 € à 3 €/mois</b>
 SécuriCOMPTE Plus	<b>2 €/mois</b>
 SécuriCOMPTE Premium	<b>4,20 €/mois</b>
SécuriBudget	<b>1,70 €/mois</b>
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	<b>2 €/mois</b>
SécuriEpargne	<b>0,25 €/mois</b>
SécuriEpargne Premium	<b>1,88 €/mois</b>
 SécuriWEB	<b>1,25 €/mois</b>
 SécuriWEB Premium	<b>2,50 €/mois</b>
SécuriZEN	<b>1,90 €/mois</b>
SécuriLIVRETS	<b>1,90 €/mois</b>

## Offres assurance et prévoyance n'étant plus commercialisées

(cf. P. 28).















